

didactiques modernes dans l'enseignement de l'arabe (théorie de la compétence cognitive etc.). La réalisation du trésor de langue arabe figure aussi parmi les objectifs à atteindre pour la constitution d'une banque de données textuelles autorisée à partir de laquelle pourront être élaborés plusieurs types de lexiques et autres produits, dont la réalisation d'un outil de lecture optique de documents arabes imprimés; le traitement automatique de la langue arabe pour différentes applications (recherche, traduction automatique, apprentissage de la langue arabe etc.). Enfin les deux derniers sujets de recherche liés à la langue nationale concernent la communication parlée qui s'articule autour des axes relatifs à la phonétique acoustique et physiologique de l'arabe, le traitement automatique de la parole en arabe d'une part, et la pathologie du langage d'autre part.

**Population et société :** La recherche dans ce domaine doit concerner les espaces urbain et rural pour étudier leurs évolutions et tendances, l'occupation de ces espaces ainsi que la vie des populations; la famille, en termes de structures, évolutions, composantes et liens, les mouvements de populations à travers l'étude des migrations internes et externes ainsi que l'analyse socio-démographique; l'emploi et ce, à partir des axes concernant la protection sociale, le système national de sécurité sociale, la stabilité et la mobilité professionnelle, les activités informelles, l'emploi féminin et le chômage; la mobilité sociale pour étudier la formation et l'évolution des catégories socio-professionnelles, la mobilité sociale et le système scolaire, les phénomènes de marginalisation et de déclassement, la formation et le statut d'élites au niveau national et local; les savoirs et savoir-faire qui s'articulent autour des axes relatifs au statut et modes de transmissions des savoirs et des savoir-faire traditionnels ainsi qu'aux savoirs et pratiques religieuses.

#### 4. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Compte tenu du nombre important et de la diversité des problématiques de recherche liées aux sciences sociales et humaines, la mobilisation d'un effectif élevé de chercheurs est nécessaire. C'est ainsi que le nombre de 248 chercheurs permanents doit être atteint à l'échéance 2002. En outre, il convient de mobiliser, à partir des établissements de formation supérieure et entités de recherche, 1.550 chercheurs à temps partiel pour les impliquer dans la mise en oeuvre des activités de recherche dans ce domaine, sur la base des thèmes définis dans les programmes.

### SCIENCES FONDAMENTALES

#### 1. OBJECTIFS SOCIO-ECONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES

La recherche en sciences fondamentales concerne les domaines des mathématiques, physique, chimie, sciences de la nature, sciences de la terre et de l'informatique.

Cette recherche est en général du type recherche fondamentale quoique, dans certains cas, des travaux revêtent le cachet de recherche appliquée. Elle est menée principalement au sein des laboratoires de recherche universitaire.

Les sciences fondamentales constituent un élément essentiel de la recherche scientifique nationale par sa contribution à la formation de formateurs et de chercheurs et son apport à la maîtrise et le développement des outils technologiques modernes, ainsi qu'à la compréhension et l'interprétation des phénomènes physiques.

#### 2. PROGRAMME DE RECHERCHE

La programmation actuelle de la recherche en sciences fondamentales du type bottom-up regroupe environ 1050 universitaires autour de thèmes de recherche relevant, des mathématiques appliquées et industrielles (statistiques, analyse des données, logiciel de simulation, recherche opérationnelle etc.), des sciences physiques (matériaux, lasers, etc.), des sciences biologiques et des sciences de la terre.

Un grand nombre de ces champs d'investigations scientifiques est pris en compte dans un grand nombre de programmes nationaux de recherche issus des assises de la recherche de Juin 1995. Les domaines de recherche spécifiques aux sciences fondamentales ont fait l'objet de programme national de recherche en sciences fondamentales.

Le projet de programme de recherche en sciences fondamentale est structuré en cinq domaines: Physique, Chimie, Mathématiques, Sciences de la terre, Science de la vie.

Les différents domaines se subdivisent en axes et thèmes de recherche.

Le programme de recherche en sciences fondamentales fera l'objet d'un examen et d'une adoption au courant de l'année 1997/98.

#### 3. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

La prise en charge des travaux de recherche en sciences fondamentales durant le quinquennal 1998-2002 nécessite la mobilisation de tout le potentiel humain existant dans l'ensemble des établissements d'enseignement et de formation supérieurs. Ce potentiel est actuellement estimé à 823.

L'effectif de chercheurs nécessaires à l'exécution de près de 900 projets définis dans le cadre du projet de programme national, est de l'ordre de 3000 chercheurs.